



Recherche-action sur l'autonomie en logement des jeunes en difficulté et analyse



Recherche-action « Autonomie et logement des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse »

Cette recherche, commanditée par le Ministre de l'aide à la jeunesse, Rachid Madrane, a été réalisée conjointement par RTA et le RWLP.

La mise en autonomie des jeunes pris en charge par le secteur de l'aide à la jeunesse est un moment particulièrement délicat dans leurs parcours. Elle peut être vécue de manières diverses selon les situations, mais constitue une rupture qui peut s'avérer être un facteur de désaffiliation et comporte un lot d'épreuves qui se présentent aux jeunes.

La question du logement tient une part importante dans le processus d'autonomie ; il a fait l'objet principal de cette recherche-action, qui comporte deux volets.

Pour le premier volet, nous avons interrogé des jeunes sur l'analyse qu'ils faisaient de leur propre passage par l'autonomie. Nous avons pu ainsi lister les épreuves rencontrées, les



effets qu'elles ont produit sur leur parcours et les éléments qui ont pu soulager ou au contraire renforcer ces épreuves.

Le second volet s'attache au point de vue de professionnels qui ont mis en œuvre des projets innovants afin d'offrir aux jeunes proches de leur majorité la possibilité de trouver un logement et un suivi. Six projets ont ainsi été analysés ; ils trouvent leur origine dans le secteur de l'aide à la jeunesse ou dans le secteur du logement, mais leur caractéristique commune est le pari qui a été fait sur des agencements, même improbables, permettant des appuis multiples aux jeunes concernés ; pari qui a nécessité, pour leurs promoteurs, de sortir de leur « zone de confort », voire d'explorer les confins de leurs missions.

[Lire la recherche-action](#)



Rendre possible l'autonomie des jeunes en danger : de quelques principes efficaces

Par Jean Blairon et Christine Mahy, RTA asbl

Cette analyse constitue le prolongement de la recherche-action menée conjointement par RTA et le RWLP à la demande de l'administration générale de l'aide à la jeunesse, « Autonomie et logement des jeunes dans le secteur de l'aide à la jeunesse ».

Le 17 octobre 2018, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, un séminaire a été organisé, où se sont rencontrés des acteurs de l'aide à la jeunesse et des CPAS, sous la houlette de Liliane Baudart, Administratrice générale de l'aide à la jeunesse, et d'Alain Vaessen, Directeur général de la Fédération des CPAS. L'objectif était d'examiner conjointement les principes efficaces permettant de rendre possible une autonomie aussi effective que possible des jeunes qui sortent des institutions de l'aide à la jeunesse et se retrouvent, à 18 ans et souvent sans guère de supports, à devoir affronter la vie d'adulte.



Les principes efficaces sont ceux qui, lorsqu'ils sont présents dans la prise en charge d'une situation, contribuent à la soutenir, et, a contrario, qui, lorsqu'ils sont absents, produisent plus de désaffiliation et plus de désobjectivation. L'analyse que font les jeunes de leur expérience, heureuse ou malheureuse, de l'autonomie permet de mieux identifier ces principes. En les soumettant à deux groupes de professionnels concernés par la problématique, l'analyse devait nourrir un débat à partir de la question suivante : comment pourrions-nous agir de concert pour faire en sorte que l'expérience de la « prise d'autonomie » permette à des jeunes en danger de se construire comme sujets de leur existence ?

[Lire l'analyse](#)